Certificat d'immatriculation

N° Immatriculation — Date de 1ère immatriculation

A. GA-311-QX — B. 09/11/1990

C.1 PHILIPPE

JEAN

C.4a EST LE PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE

C.4.1

C.3

28 AVENUE DE LA PLAINE

74000 ANNECY

D.1 TATRA

D.2 T 815 P 17 — D.2.1

D.3 TATRA DAKAR — E. TNU85P176LK100136

F.1	F.2 26000	F.3			
G	G.1 11800				
J	J.1 CAM	J.2		J.3 FOURGON	
K					
P.1	P.2	P.3 GO		P.6 42	
Q	S.1 3	S.2		U.1	
U.2	V.7	V.9			

X.1 VISITE AVANT LE

Y.1 903	Y.2 0	Pour le ministre et par délégation,	
Y.3 0	Y.4 11	Le sous-directeur de la protection des usagers de la route	
Y.5 2.76	Y.6 916.76		

Zoheir BOUAOUICHE

H

I 09/07/2021

Z.1 VÉHICULE DE COLLECTION

Z.2

Z.3

Z.4

COUPON DÉTACHABLE

Certificat d'immatriculation

GA-311-QX 09/07/2021

2021DG74880

TNU85P176LK100136

TATRA

PHILIPPE

JEAN

CRFRAGA311QX2TNU85P176LK100136090110CAM<<<

FOURTATRA<<<<<<<<<TATRA<DAKAR<<2021DG7488032

IMPRIMERIE NATIONALE – OF55145 - L - CERTIFICAT D'IMMATRICULATION SIV

2M05268544631

F

Certificat d'immatriculation

Permiso de circulación; Osvědčení o registraci; Registreringsattest; Zulassungsbescheinigung; Registreerimistunnistus; Άδεια κυκλοφορίας; Registration certificate; Carta di circolazione; Reģistrācijas apliecība; Registracijos liudijimas; Forgalmi engedély; Certifikat ta' Registrazzjoni; Kentekenbewijs; Dowód Rejestracyjny; Certificado de matrícula; Osvedčenie o evidencii; Prometno dovoljenje; Rekisteröintitodistus; Registreringsbevis et; Регистрационен талон на автомобила; Certificat de l'immatriculare.

République Française
Ministère de l'Intérieur

Communauté européenne

2021DG74880

(A) Numéro d'immatriculation
(B) Date de la première immatriculation du véhicule
(C.1) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, du titulaire du certificat d'immatriculation
(C.3) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, de la personne physique ou morale pouvant disposer du véhicule à un titre juridique autre que celui de propriétaire
(C.4) a) Mention précisant que le titulaire du certificat d'immatriculation est le propriétaire du véhicule
(C.4.1) Mention précisant le nombre de personnes titulaires du certificat d'immatriculation, dans le cas de multi-propriété
(D.1) Marque
(D.2) Type variante (si disponible), version (si disponible)
(D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)
(D.3) Dénomination commerciale
(E) Numéro d'identification du véhicule
(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible, sauf pour les motocycles (en kg)
(F.2) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)
(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)
(G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'attelage en cas de véhicule tracteur de catégorie autre que M1 (en kg)
(G.1) Poids à vide national
(H) Période de validité, si elle n'est pas illimitée
(I) Date de l'immatriculation à laquelle se réfère le présent certificat
(J) Catégorie du véhicule (CE)

(X.1) DATES DE VISITES TECHNIQUES

(J.1) Genre national
(J.2) Carrosserie (CE)
(J.3) Carrosserie (désignation nationale)
(K) Numéro de réception par type (si disponible)
(P.1) Cylindrée (en Cm³)
(P.2) Puissance nette maximale (en kW) (si disponible)
(P.3) Type de carburant ou source d'énergie
(P.6) Puissance administrative nationale
(Q) Rapport puissance/masse en kW/kg (uniquement pour les motocycles)
(S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur
(S.2) Nombre de places debout (le cas échéant)
(U.1) Niveau sonore à l'arrêt (en dB(A))
(U.2) Vitesse du moteur (en min⁻¹)
(V.7) CO2 (en g/km)
(V.9) Indication de la classe environnementale de réception CE : mention de la version applicable en vertu de la directive 70/220/CEE ou de la directive 88/77/CEE
(X.1) Dates de visites techniques
(Y.1) Montant de la taxe régionale en Euro
(Y.2) Montant de la taxe pour le développement des actions de formation professionnelle dans les transports en Euro
(Y.3) Montant du malus écologique véhicule d'occasion, ou 1ère immatriculation, et de la taxe > 36 CV
(Y.4) Montant de la taxe pour gestion du certificat d'immatriculation en Euro
(Y.5) Montant de la redevance pour acheminement du certificat d'immatriculation en Euro
(Y.6) Montant total des taxes et de la redevance en Euro
(Z.1) à (Z.4) Mentions spécifiques

Le titulaire du présent certificat est tenu de déclarer toute modification sous peine de sanctions prévues par le code de la route

Ce coupon permet de circuler pendant une période d'un mois au maximum

Date ☐☐ ☐☐ ☐☐☐☐

Signature

Nom

Domicile

Inscrire les coordonnées de l'acquéreur et votre signature **en cas de cession à un tiers ou pour destruction** (ne pas remplir en cas de cession à un professionnel de l'automobile). Inscrire vos coordonnées et signature **en cas de demande de nouveau certificat d'immatriculation.**